

Devenir examinateur correcteur du DELF

PUBLIC

Ce module de formation de 24h s'adresse aux professeurs qui ont une expérience significative dans l'enseignement du FLE et souhaitent devenir examinateurs-correcteurs des 4 niveaux du DELF : A1, A2, B1 et B2.

Les professeurs devront être familiarisés avec le Cadre européen commun de référence pour les langues et devront avoir une maîtrise du français de niveau C1. L'habilitation est soumise à la participation à l'ensemble de la formation et à la réussite du test d'habilitation. Les professeurs qui auront réussi le test d'habilitation recevront une attestation d'habilitation valable 5 ans.

Les professeurs qui suivent ce module s'engagent, s'ils sont habilités, à participer aux sessions d'examen organisées par le Centre d'examen de leur zone géographique.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Réactualiser ses connaissances sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues pour l'enseignement des langues vivantes ;
- Connaître le dispositif du DELF et du DALF ;
- Découvrir les épreuves et les critères d'évaluation des 4 niveaux du DELF.
- Apprendre à évaluer les productions écrites et orales du DELF.

MODALITÉS

A la suite de différentes activités d'appropriation des échelles de niveaux et des descripteurs de compétences, les participants apprendront à évaluer des productions écrites et orales des 4 niveaux du DELF en évaluant de vraies copies d'examen et en visionnant des passations d'oraux.